



Assemblée générale

Distr. limitée
25 juin 2001
Français
Original: anglais

Vingt-sixième session extraordinaire

Point 5 de l'ordre du jour

Organisation de la session

Canada, Norvège et Suède : amendement à la liste d'un choix d'acteurs accrédités de la société civile habilités à participer aux tables rondes de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs de l'amendement :

Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovénie et Yougoslavie.
